

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 2 novembre 2012 à 20 h 30

Le deux novembre deux mil douze à vingt heure et trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr DUMEAU, Mme CAILHOL, Mr LOUBIERES, Mme VERDIER, DACHARY Lucie, Mr ALADEL,

Excusé

Absent : Mr FERNANDEZ, Mr GROUSSET

Date de convocation: 26 octobre 2012

Date d'affichage: 26 octobre 2012

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Décision modificative du budget 2012 :

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2012, nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
2183-54	Equipement Matériel informatique /bureautique		- 1236
2132-78	Logement salle des fêtes		+1236
2315-78	Installations matériel outillage		-2783.01
21318-78	Autres batiments publics		581.26
2132-78	Immeubles de rapport		2201.75
TOTAL			

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le

Le Maire
Jean-Claude JURQUET